



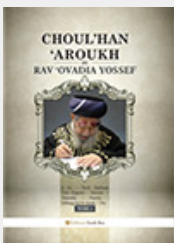
Traité Soucca

Michna 6 - Chapitre 3

עלת חזזית על רובו, ניטלה פטומתו, ניקב, נקלף, נסדק, חסר
כל שהוא פסול; עלת חזזית על מיעוטו, ניטל עוקצו, ניקב
ולא

חסר כל שהוא כשר. אתרוג הכושי, פסול. הירוק ככרתן רבי
מאיר מכשיר, ורבי יהודה פוסל.

Si une croûte a recouvert la majorité du Etrog, si le Pitam (le stigmat) est tombé, si le Etrog a été épluché, s'il a été fendu, s'il a été troué et si une quantité si minime soit-elle de substance s'est écoulée, le Etrog est impropre. Si une croûte a recouvert une petite partie du Etrog, si le 'Oqets (la tige) a été enlevée, s'il a été troué sans que rien de la substance n'ait coulé, le Etrog est valable. Le Etrog Ethiopien (noirâtre) est impropre. Celui qui est vert comme le poireau : Rabbi Méïr le déclare valable, Rabbi Yehouda le déclare impropre.



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions